

MICROFICHE ETABLIE A PARTIR DE
L'UNITE DOCUMENTAIRE
N

جديدة منجزة حسب الوثيقة
رقم :

93

489

ROYAUME DU MAROC

المملكة المغربية

المركز الوطني للتوثيق
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION

SERVICE DE REPROGRAPHIE
ET IMPRIMERIE

B.P 826 RABAT



مصلحة الطباعة والتصوير
ص.ب 826 الرباط

F

1

On sera ainsi amené à privilégier dans un premier temps les aspects techniques pour faire apparaître les obstacles majeurs insurmontables. (incompatibilités édaphiques par exemple), ceci au détriment des aspects organisationnels, ou socio-économiques dont les contraintes moins rigides se manifesteront davantage au stade de l'exploitation.

I - A S P E C T S E C O N O M I Q U E S

DIAGNOSTIC RAPIDE SUR L'INTERET

D'AVANCER LA DATE DE REALISATION

DU BARRAGE DE M' JARA

A - ANALYSE DU SECTEUR DE L'ECONOMIE SUCRIERE

1 - RAPPEL DES DONNEES ESSENTIELLES CONCERNANT L'APPROVISIONNEMENT EN SUCRE DE L'ECONOMIE MAROCAINE

1.1 - BREF RAPPEL HISTORIQUE

Jusqu'en 1963, la totalité du sucre consommé au Maroc était importé. Aussi le Gouvernement marocain a-t-il entrepris de développer une production nationale. Cette orientation correspondait à la fois au souci d'alléger la balance des paiements et de favoriser la modernisation du secteur agricole et des industries agro-alimentaires situées en aval.

Une production locale, s'est développée depuis 1963 .

Les efforts se sont concentrés dans le Gharb, puis dans le Tadla.

1.2 - DONNEES STATISTIQUES RETROSPECTIVES

La production intérieure du sucre brut s'est développée à un rythme relativement rapide au cours des dix dernières années. Mais elle ne couvre que 50 % de la consommation intérieure. Comme il apparaît ci-après :

ANNEE	Consommation intérieure		Production (1) intérieure		Importation (1)		Variation stocks	
	1000 T	Kg/h	1000 T	%	1000 T	%	1000 T	%
1960	390	33,9	-	-	411	105	+ 21	+ 5
1961	395	33,3	-	-	413	104	+ 18	+ 4
1962	400	32,8	-	-	386	96	- 14	- 4
1963	410	32,7	6	1	386	94	- 18	- 5
1964	376	29,2	19	5	403	107	+ 46	+ 12
1965	370	27,8	21	6	352	95	+ 2	+ 1
1966	378	27,5	50	13	341	90	+ 13	+ 3
1967	379	26,8	45	12	301	79	- 33	- 9
1968	385	26,4	100	26	280	73	- 5	- 1
1969	400	26,6	108	27	253	63	- 39	- 10
1970	411	26,5	150	36	283	69	+ 22	5
1971	439	27,4	223	51	269	61	+ 53	+ 12
1972	460	27,9	245	53	230	50	+ 15	+ 3
1973	445	26,3	219		-		-	

Tonnage exprimé en "équivalent sucre brut"

(1) en % de la consommation intérieure

La consommation pour sa part a progressé depuis 1965 (+ 1,5 % par an en moyenne). Elle correspond sensiblement au maintien des niveaux de consommation par habitant (27 kg. par habitant environ.).

Ceci fait qu'au total, les importations ont régressé, passant de 352.000 t en 1965 à 230.000 t. en 1972.

1.3 - LA SITUATION PREVISIBLE D'ICI A 1980

Les études prospectives effectuées ces dernières années laissent penser que la consommation intérieure se situerait entre 530.000 t. et 630.000 t. en 1980, selon l'hypothèse d'un développement au non de la consomma-

tion moyenne par habitant. Exprimées en équivalent de sucre brut, les tonnages s'établissent respectivement à 570.000 t. et 680.000 t.

Or pendant le même temps les sucreries marocaines existantes ou projetées porteront la capacité de production à 350.000 t. par an en 1980.

A N N E E	Consommation intérieure		Production intérieure		Importation	
	1000 T.	Kg/h	1000 T.	%	1000 T.	%
1972	460	27,9	245(1)	53	230	50
1975	529		300		229	
1980						
. Type 1	570		350	69	220	38
. Type 2	680		350	52	330	48
(1) cf. variation de stock						

Ceci veut dire que le niveau des importations serait amené à croître rapidement à brève échéance dès lors que le taux de consommation par habitant commencerait à augmenter d'ici à 1980.

2 - LES COUTS DU SUCRE BRUT PRODUIT AU MAROC

Le prix de revient du sucre brut produit au MAROC varie selon la région, la nature des approvisionnements et le type de sucrerie.

Ainsi donnera-t-on ici une fourchette de ce prix.

2.1 - COUTS CALCULES SUR LA BASE 1968-1969

L'Hypothèse basse est fournie par les données du rapport de la F.A.O. sur le SEBOU (fascicule 25) l'hypothèse haute est déduite des résultats de l'analyse du "secteur du sucre" en termes des comptabilité nationale, effectuée pour le compte du plan (Rapport n° 5 Industries Agricoles et Alimentaires 1969).

Le prix estimé dans le premier rapport concerne une sucrerie mixte supposée localisée dans le Gharb, les cultures de betterave et de canne à sucre étant irriguées.

Le second correspond au prix moyen obtenu par l'ensemble des sucreries en fonctionnement en 1969 et traitant uniquement de la betterave.

A souligner que les prix ci-après se fondent l'un et l'autre sur un prix de la betterave bord champ de l'ordre de 60 DH/T. et un prix d'équivalence de la canne à sucre de 40 DH/T environ.

POSTE DU COUT	PRIX DE REVIENT ESTIME :		
	DH/tB	DH/tSB	DH / tsB
	<i>(Hypothèse 1)</i>		<i>(Hypothèse 2)</i>
1 - <u>Matière premières</u>			
1.1- Frais de culture			
1.2- Autres frais			
11 + 12	60	470	419
2 - <u>Transport et usinage</u>			
<u>sucre brut</u>			
2.1- Transport		98	34
2.2- Energie		116	59
2.3- Autres matière cons.		60	36
2.4- Entretien		38	23
2.5- Frais financiers et généraux		40 ²	18
2.6- Impôts	
2.7- Personnel		167	50

POSTE DU COUT	PRIX DE REVIENT ESTIME :		
	DH/tB	DH /tSB	DH/ tSB
	<i>(Hypothèse 1)</i>		<i>(Hypothèse 2)</i>
TOTAL 21 à 27		519	220
2.8- Amortissement (écono.)		267*	59
2.9- Ventes sur produits) 210	148
2.10- Autres)	
Prix de revient du sucre brut			
- Hors amortissement		779	491
- Avec amortissement		1046	650
* Estimation			

Le prix de revient hors amortissement et hors impôts du sucre brut se situe entre 490 DH/t et 780 DH/t. Il s'élève respectivement à 650 DH/t. et 1045 DH/t amortissement compris.

Certains éléments d'évolution des prix n'ayant pu être rassemblés à temps, il n'a pas été possible de procéder à une extrapolation poste par poste des données précédentes.

Sans entrer dans le détail, on peut admettre cependant que le prix de revient actuel du sucre brut produit au MAROC se situerait pour des unités nouvelles fonctionnant dans de bonnes conditions entre 800 DH/t. et 1100 DH/t. (1)

(1) Prix de revient calculé sur les termes de comparaison d'une analyse économique. Il est donc différent de celui qui résulte directement de l'analyse des comptes d'exploitation des sucreries (ex. les impôts ne sont pas pris en compte).

3 - LE PRIX DE REVIENT DU SUCRE BRUT IMPORTE

3.1 - EVOLUTION PASSEE ET SITUATION ACTUELLE

Le prix de revient du sucre brut importé (Prix C.I.F. CASABLANCA) a évolué de façon très irrégulière depuis 1960.

A N N E E	IMPORTATION DE SUCRE BRUT		
	Tonnage (1000 T)	Valeur C.I.F.	
		Million DH	D H /t
1960	277	122	440
1961	252	112	444
1962	300	245	816
1963	280	270	964
1964	324	291	898
1965	352	197	559
1966	331	186	561
1967	301	154	511
1968	280	101	360
1969	253	151	596
1970	283
1971	269
1972	230	...	650
1973	730*
1974
* Estimation			

Les prix furent très élevés en 1962 - 1963 - 1964. Ils s'établissaient entre 800 et 150 DH/t pour redescendre ensuite au niveau de 500 - 600 DH/t. jusqu'en 1971 (1). Depuis lors le prix du sucre importé n'a cessé de monter pour "s'enroller" en 1974 à la suite d'une pénurie mondiale.

(1) Sauf en 1968 où le prix s'est situé au niveau exceptionnellement bas de 360 DH/t.

C'est ainsi qu'actuellement le prix moyen de la tonne de sucre importée devrait se situer aux environs de 1500 à 2000 DH/ T. pour les contrats récents.

3.2 - EVOLUTION PREVISIBLE

Bien que la prévision à long terme reste incertaine, on peut tabler pour les 3 ou 4 ans à venir sur les deux éléments suivants :

- Certains experts s'accordent à penser que le déficit mondial de la production de sucre ne se résorbera pas avant plusieurs années.
- Il est virtuellement exclus, si l'on revenait à un marché international moins tendu de retrouver les prix plancher des années 1965-1970.

Dans ces conditions, il ne paraît pas déraisonnable de tabler d'ici à 1980 sur une fourchette de prix comprise entre 1000 et 2000DH/T.

4 - PREMIERE CONCLUSION

En définitive, malgré le caractère approximatif de l'approche, on arrive à la situation suivante :

PRIX DE REVIENT DU SUCRE BRUT (ACTUEL ET MOYEN TERME)	
- Production intérieure	: 800 à 1100 DH/t
- Importation	: 1000 à 2000 DH/t

On arrive dans une période où les tonnages supplémentaires du sucre produit au MAROC, seraient susceptibles de coûter moins cher que le sucre importé. Ainsi, l'évolution récente de l'économie mondiale du sucre montre l'intérêt grandissant de développer la production intérieure.

B - L'INTERET D'ENVISAGER L'ACCELERATION DE LA REALISATION DU BARRAGE DU M'JARA

1 - La mise en valeur de la partie de la zone du Gharb située au débouché du P.T.I. et du S.F.I. est l'un des moyens de développer la production nationale de sucre. Elle suppose pour cela la réalisation du barrage de M'JARA à la fois pour protéger la Vallée des crues de l'Oued ouerha et pour assurer les ressources en eau d'irrigation.

2 - ACTUALISATION DES CONCLUSIONS DE L'ETUDE DE LA F.A.O.

1.1 - L'étude de la F.A.O. concluait l'intérêt de réaliser ces ouvrages et de développer la production de sucre dans la région même lorsque le prix international du sucre se situait entre 4 et 5 ct/lb soit 450 à 550 DH/T (base 1968). De surcroît, compte tenu des avantages affectés à l'économie marocaine (distribution de revenu - réduction des besoins en dépenses), les experts estimaient qu'il était au total plus avantageux de choisir "une politique sucrière" dès que le prix international du sucre brut dépassait 2ct/lb soit 275 D1/T. (base 1968).

L'envolée des prix actuels, mais plus encore, la raisonnable certitude de voir s'établir les prix internationaux du sucre à niveau nettement supérieur à celui de 1965-1970 (le double n'est pas exclus) , et en tout cas plusieurs fois supérieur au prix seuil de 2 ct/lb précédemment cité ne fait que renforcer le diagnostic formulé par les experts il y a quelques années.

Ce calcul se propose d'apprécier la relation entre le taux interne de rentabilité du barrage et le prix du sucre brut importé.

Ce taux sera toutefois estimé par défaut en raison des hypothèses simplificatrices suivantes :

- les avantages liés à la protection des crues et à la production hydroélectrique sont négligés.
- le coût en devise est prix au taux de change actuel et non pas à son prix de référence.

On établira ensuite un bilan actualisé coûts-avantages entre d'une part le coût d'investissement (barrage + équipement hydraulique et industriels) majorés des coûts proportionnels à la production et d'autre part la valeur ajoutée de la production sucrière.

Les données

- . Quantité de sucre raffiné produite :
augmentation annuelle de 50.000 T/an
pour atteindre un palier de 400.000 T/an.

. Coût proportionnel :	
- à la parcelle :	250 DH/Tonne
- traitement + transport + raffinage :	350 DH/Tonne
TOTAL	600 DH/Tonne

- . Coût d'investissements
 - barrage (année 0) 1.000.000.000 DH
 - équipement des parcelle :
augmentation de 50 millions de
DH par an pendant 3 ans
 - 3 sucreries (années 3,6 et 9) 400 Millions de DH
chacune.

Résultats

Le taux de rentabilité de 10 %, correspond à un prix du sucre de 1.500 DH/tonne à rapprocher de la fourchette (1 000 DH/T - 2 000 DH/T) précédemment établie.

S'agissant d'un calcul pessimiste à simple résultat donne une indication très favorable sur l'intérêt économique du projet.

4 - CONCLUSION GENERALE

Au delà de la simple rentabilité "financière" du projet, 3 éléments majeurs militent en faveur d'une réalisation immédiate du barrage de M'JARA et des investissements qui lui sont liés en aval.

- Le premier est l'intérêt pour l'économie marocaine de développer une politique sucrière, tant du point de vue de l'économie des devises que des effets relatifs à la distribution de revenu.

- Le second est le risque de voir à nouveau augmenter le tonnage de sucre brut importé avant 1980 si la consommation unitaire de sucre par habitant commençait à s'élever.

- Le troisième est le délai de réalisation des équipements. En effet, à supposer que l'on décide de lancer les opérations dès maintenant, la région concernée ne commencerait à produire qu'en 1980, c'est-à-dire juste à temps pour prendre le relais des opérations actuellement envisagées.

II - METHODOLOGIE ET PROGRAMME D'ETUDE

On se limitera dans le présent chapitre à ce qu'il est convenu d'appeler les études générales d'aménagement et d'organisation.

Seront présentés : la démarche méthodologique et le programme correspondant, évalués en moyens délais et coûts, pour les trois études suivantes :

- Etablissement d'un schéma directeur d'aménagement
- Etude des moyens organisationnels à mettre en oeuvre
- Etude des facteurs socio-économiques à prendre en compte

Un PERT d'ensemble montrera comment s'échelonnent dans le temps les différentes phases d'études et de travaux qui précèdent la mise en exploitation de la première tranche de réalisation.

Pour les raisons évoquées au paragraphe 1.2., ces trois études se présentent comme étant relativement indépendantes ; les deux dernières pouvant se concevoir comme des annexes du schéma directeur d'aménagement et donner lieu à des interventions complémentaires du consultant à la demande des responsables marocains et selon les orientations souhaitées par ceux-ci.

2.1. - ETABLISSEMENT DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT

Ce schéma se propose de déterminer selon plusieurs étapes :

- Les limites du périmètre sucrier
- L'ordre de réalisation des tranches annuelles
- L'emplacement et l'importance des différentes infrastructures liés à l'activité "sucrière" du périmètre, ainsi que les caractéristiques agronomiques de chaque type de zone.

Il pourra être complété par l'évaluation économique du projet, indispensable pour obtenir un accord de principe sur le financement de l'ensemble du programme.

2.1.1. - ETUDES PRELIMINAIRES ET PREMIER DIAGNOSTIC TECHNIQUE

Objectif : Savoir le plus rapidement possible si les objectifs exprimés en terme de superficie totale et de tonnage peuvent être "techniquement" atteints.

Consistance :

2.1.1.1. - Etude des conditions de culture, de transport et de transformation de la canne à sucre.

Le rapport rassemblera les informations disponibles sur le sujet et recueillies :

- à partir d'études bibliographiques de résultats de recherches d'expérimentation
- auprès d'organismes spécialisés (marocains ou étrangers)
- par consultations d'experts (IRAT)

Figureront dans ce rapport :

Les aspects agronomiques :

- . sols, améliorations possibles
- . climat et risques climatiques
- . besoins en eau, en quantité et en qualité
- . cycles végétatifs
- . techniques culturales, machinisme agricole
- . préparation des sols, plantations

Les aspects "récolte et transformation"

- . mécanisation de la récolte
- . organisation de la récolte en liaison avec le transport
- . incidence de la récolte sur la transformation
- . valorisation des sous-produits de l'extraction du sucre

Les aspects "structures de production agricole"

- . organisation foncière
- . besoins en main d'oeuvre
- . possibilités de mécanisation
- . organisation de la mise en valeur

2.1.1.2. - Inventaire et rédaction d'un rapport sur les potentialités "techniques" de la zone étudiée (110 000 hectares).

- Caractéristiques naturelles (avec fourchettes de précision)

- . Topographie
- . Pédologie
- . Hydrologie
- . Climatologie
- . Hydrogéologie
- . Délimitation des zones inondables

- Démographie :

- . Exploitation des données statistiques existantes pour déterminer les disponibilités en main d'oeuvre par grandes catégories d'emploi

- Aspects fonciers :

- . Structures agraires
- . Mode de faire valoir
- . Régimes de propriété
- . Besoins et possibilités de remembrement (premier examen)

- Equipements

- . Infrastructures, ouvrages et équipements divers existants ou en projet (routes, voies ferrées, logements, industries diverses, équipements agricoles, protection contre les crues., réseau d'énergie, irrigation, drainage).

2.1.1.3. - PREMIER BILAN TECHNIQUE

La confrontation entre les exigences de la culture et les potentialités du périmètre conduira successivement à :

- . la définition des zones homogènes
- . l'élimination de zones présentant des incompatibilités édafiques insurmontables
- . l'établissement d'une typologie des zones retenues, avec identification des facteurs limitants et inventaire des caractéristiques agronomiques

- rendements escomptés
- besoins en eau
- techniques culturales
- besoins en drainage
- équipement de l'irrigation à la parcelle

si nécessaire, des observations et des mesures complémentaires seront proposées.

2.1.2. - SELECTION DES TRANCHES A EQUIPER EN PRIORITE

2.1.2.1. - DEMARCHE METHODOLOGIQUE

- . estimation par type de zone des coûts de production sur pied de la tonne de canne à sucre
- . pré-sélection, en fonction de ces coûts des zones à équiper en priorité
- . implantation, en fonction de la situation du périmètre et de celle de zones à équiper en priorité des infrastructures
- . estimation par zone du coût de la tonne rendue usine, obtenu en majorant le coût de production sur pied, des coûts de récolte, de transport et d'infrastructure, ramenés à la tonne produite
- . sélection des zones à équiper en priorité (zones pour lesquelles le coût de la tonne rendue usine est le plus faible).

2.1.2.2. - PRECISIONS COMPLEMENTAIRES

Coûts de production agricole :

Ils se déduisent directement des caractéristiques agronomiques obtenues au paragraphe 2.1.1.3., mais ne comprennent pas le coût d'amenée de l'eau à la parcelle, considéré comme un coût "géographique".

Coût géographique :

Il s'agit d'estimations à partir de prix d'ordre des coûts liés à la situation géographique d'une zone comparativement à l'implantation des différentes infrastructures.

Ce coût inclut notamment :

- la récolte et le transport de la canne (engins, véhicules et infrastructures).
- l'amenée de l'eau à la parcelle
- le drainage (collecteurs principaux)
- les risques naturels (inondations, gel)
- éventuellement les coûts sociaux liés au logement et au transport de la main d'oeuvre

2.1.2.3. - CLASSEMENT DES ZONES

Le coût de la tonne rendue usine s'exprimera rarement en fonction d'une valeur unique :

- plusieurs variantes peuvent s'envisager (infrastructures, techniques culturales)
- certaines caractéristiques agronomiques (rendements, écartement des drains....) ne peuvent raisonnablement s'exprimer que par des fourchettes de valeur.

De plus, ce coût n'intègre pas des éléments discriminatoires importants comme par exemple l'intérêt de faire fonctionner les sucreries à leur pleine capacité, ce qui dans certains cas impose de regrouper par 2 ou par 3, 4 tranches annuelles voisines, "affectées" à une même usine.

Il conviendra donc de le considérer comme un élément de choix, parmi d'autres.

Les "meilleures zones" ayant été identifiées, il conviendra de délimiter la première tranche de réalisation et de lancer dès à présent les études d'Avant Projet sommaire la concernant.

2.1.3 - ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT

L'ébauche du schéma directeur à laquelle il a été procédé en 2.1.1. avait essentiellement pour but, d'établir des coûts "géographique" en vue de sélectionner la première tranche de réalisation.

Il convient d'affiner et retenir principalement, sur le plan hydraulique et de traiter parallèlement sur le plan économique le problème de la transformation de la canne à sucre et de l'utilisation de ces sous-produits.

Plusieurs variantes pourront ainsi être comparées et un choix sera présenté au décideur.

La solution retenue fera alors l'objet d'une évaluation économique du point de vue de la collectivité nationale.

2.1.3.1 - Schéma hydraulique (irrigation + drainage)

L'élaboration du schéma hydraulique comprend les plans suivants :

- . Prise de connaissance du dossier F.A.O. (projet SEBOU)

. Examen critique des solutions F.A.O. compte tenu des nouveaux objectifs et d'une programmation différente des investissements.

. Mise en évidence des adaptations à apporter.

A ce stade de l'étude deux éventualités peuvent se présenter

- Soit il paraît possible de conserver dans ses grandes lignes l'une des solutions étudiées dans le projet SEBOU, à laquelle on apportera les adaptations nécessaires.

- Soit ces solutions ne peuvent pas s'adapter aux nouveaux objectifs. Il convient, dans ce cas, d'entreprendre une étude préliminaire visant à définir des solutions nouvelles parmi lesquelles un choix sera proposé à l'Administration.

Dans les deux cas on précisera la programmation des investissements et une estimation des coûts à partir de prix d'ordre.

2.1.3.2 - Transformation de la canne à sucre et infrastructures industrielles

Production du sucre brut

Définition de l'implantation et de la taille optimale des sucreries.

Utilisation des sous-produits

. Inventaire des unités de transformation, capables de valoriser les sous-produits dans le périmètre ou aux environs.

- . Choix des utilisations des sous-produits.
- . Schémas d'équipement complémentaires.

Evaluation économique :

Calcul de la valeur ajoutée nette de la tonne de canne à sucre (production de sucre brut et première transformation des sous-produits).

2.1.3.3 - Proposition d'un schéma directeur

- Mise au point d'un programme pluri-annuel d'équipement hydro-agricole et agro-industriel.
- Evaluation économique avec (étude de sensibilité)
- Rédaction du rapport.

2.2. - ETUDE DES MOYENS ORGANISATIONNELS A METTRE EN OEUVRE

La taille du périmètre, le rythme rapide de réalisation, la restructuration agraire et le remembrement, l'harmonisation indispensable entre la production agricole et la production industrielle, la formation des agriculteurs, ... seront autant d'éléments qui militent en faveur de la mise en place d'un organisme spécialisé, unique coordinateur des tâches à réaliser.

2.2.1. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

- Détermination du champ de l'activité sucrière à partir d'un inventaire coordonné des opérations d'équipement et de mise en valeur, liés à la réalisation du périmètre, tranche par tranche.

- Détermination, en accord avec les administrations concernées d'un domaine d'attribution de l'organisme, inclus dans le champ d'activité précédemment défini et impliquant :

- . des relations avec d'autres organismes intervenant sur le même secteur géographique ou dans le même secteur d'activité (sucre, eau
- . des responsabilités financières
- . des moyens techniques, humains et financiers nécessaires
- . l'efficacité vis à vis des objectifs fixés

- Gestion financière de l'organisme

- . ressources affectées aux dépenses d'investissements
- . ressources affectées aux dépenses et fonctionnement
- . budgets prévisionnels
- . charges intercalaires (importance, financement)

2.2.2. PRECISIONS COMPLEMENTAIRES

Champ d'activité sucrière : Les relations entre opérations d'équipement et de mise en valeur seront étudiées grâce à un graphe d'ordonnement des tâches. Ce graphe fera apparaître des liaisons logiques et les besoins de coordination qui en résultent.

Attributions : On pourra distinguer utilement :

- les attributions "techniques" (études, équipements, travaux divers, gestion, assistance technique, commercialisation).
- Les attributions "administratives" permettant de préciser les relations inter-organismes.
- Les responsabilités financières directement liées à la mission de l'organisme.

2.3. - FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

La mise en oeuvre rapide et à grande échelle d'une monoculture exige des structures de production agricole parfaitement adaptées et l'engagement des agriculteurs d'y consacrer leurs compétences pour effectuer toutes les tâches requises.

Il est donc indispensable de rechercher les conditions à réunir pour satisfaire ce double objectif.

L'examen de la situation actuelle doit, à cet égard, contribuer à établir les bases d'une politique d'aménagement. Les conséquences de celle-ci au niveau de l'exploitation agricole devront être confrontées aux motivations des agriculteurs.

2.3.1. - SITUATION ACTUELLE

1.1. Etablissement d'une typologie des exploitations agricoles

But : Mettre en évidence, par groupe et par zone, le revenu et le taux d'emploi des diverses catégories d'agriculteurs et des membres de leurs familles.

Moyen : Synthèse des données existantes et des études déjà réalisées, avec complément éventuel par enquêtes.

1.2. Analyse du salariat agricole

But : apprécier son importance actuelle et comparaison avec les besoins futurs

Moyens : ceux prévus en 1.1.

1.3. Etude du comportement des agriculteurs face aux mesures incitatives

But : Analyser les réactions des agriculteurs face à des interventions d'incitation déjà pratiquées dans la région et recherche des types de mesures les plus efficaces.

Moyens : Enquêtes auprès des agriculteurs et des organismes liés à la production.

2.3.2. CONSEQUENCES ECONOMIQUES DE L'AMENAGEMENT AU NIVEAU DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

L'incidence de la mise en valeur sur le comportement économique des agriculteurs peut s'analyser à partir de l'établissement de budgets-types pour chacune des grandes catégories d'exploitation. Ceux-ci permettront d'en apprécier les effets sur le niveau de vie de l'agriculteur ainsi que sur ses capacités financières.

2.3.3. MESURES INCITATIVES ENVISAGEABLES

Il s'agit ici de définir un ensemble de mesures susceptibles de favoriser l'intégration des exploitants agricoles et de leur main d'oeuvre dans l'ensemble du projet et de les associer aux objectifs poursuivis.

Les indications obtenues dans le cadre des études décrites aux paragraphes 1 et 2 seront d'un grand intérêt et pourront être utilement complétées par la prise en compte d'éléments extérieurs au périmètre.

Ces mesures concernent les domaines suivants, où elles seront analysées en fonction de leur efficacité

- dimension des exploitations
- relations avec les industries de transformation
- relations avec l'organisme de mise en valeur
- main d'oeuvre saisonnière
- crédit et subventions
- vulgarisation des techniques

BORDEREAU DE SAISIE

C.N.D.
MAROC



ISN	
NONAT A 110	
NAC A 090	53-0489
CODBI A 121	
COTRA A 122	

TYPREL A 141	T	G	S	R
NOAP A 142				
NACAP A 143				

CODUD	
INDEX A 010	WPA 1100X
NAME A 020	

STATUT A 150	C	D	PAYS PROD. A 160	MA	TYPE BIBL. A 171	C
-----------------	---	---	------------------------	----	------------------------	---

NIVUD A 131	A	M	C	NIVSO A 132	M	C	S
----------------	---	---	---	----------------	---	---	---

INDICATEURS BIBLIOGRA- PHIQUES	REUNION	DICTIONNAIRE	DONNEES NUMERIQUES	THESE	TEXTE LEGISLATIF	BIBLIOGRAPHIE	CARTES(S) INCLUDE(S)	RESUME	NON CONVEN- TIONNEL	REVUE
A 172	K	L	N	U	W	Z	Y	E	V	R

UNITE DOCUMENTAIRE (A/M/C)	A 210 AUTEUR ET AFFIL	
	A 220 COLLEC- TIVITE AUTEUR	Maitre de l'agriculture et de la foret (FAO/Rome/IT)
	A 230 TITRE UD	Revue de la culture de la zone aride et semi-aride du Maroc
	A 240 A 250	TITRES TRADUITS Utiliser le bordereau 2 : données complémentaires

SOURCE : DOCUMENT GNERIQUE (M/C/S)	A 310 AUTEUR		
	A 320 COLLEC- TIVITE AUTEUR		
	A 330 TITRE DOCUM GENER		
	A 340	TITRE GNERIQUE . . . utiliser le bordereau 2 : données complémentaires	
	A 410 TITRE PUBLIC EN SERIE		
A 420 VOLNUM		A 430 ISSN	

NOTES D'INDEXATION

--

DATIN D 100	
DATSA D 110	
DATMI D 120	

FIN

النهاية

28

مشاهد

VUES